

Aménagement du territoire et biodiversité



En 2025, Les Ateliers reviennent le 13 mars à Saint-Brieuc, en partenariat avec le Département des Côtes d'Armor.

Au moment des inscriptions, il vous sera demandé un ordre de préférence parmi les ateliers ci-dessous. La répartition des participant-es se fera suivant cet ordre de préférence et les places disponibles.

Programme de la journée

Jeudi 13 mars / 8h45-17h00

Éménagement et accueil café

Mot d'accueil du Département des Côtes d'Armor et de l'Agence Bretonne de la Biodiversité
Temps collectif

En cours de construction

Ateliers du matin - de 10h30 à 12h30
Ateliers de l'après-midi - de 14h à 16h30

Temps de convivialité - de 16h30 à 17h00

ATELIERS DU MATIN - DE 10H30 À 12H30

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE : ADAPTER LES COMMUNES LITTORALES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ouvert à tous-tes / Pas de prérequis

L'intensification de l'érosion et de la submersion marine, dans un contexte de dérèglement climatique, menace le littoral breton. Adapter nos territoires littoraux est donc essentiel pour anticiper l'accélération de ces aléas. Les fonctionnalités des milieux naturels et la biodiversité sont des alliés pour réduire les risques. Ainsi l'Agence Bretonne de la Biodiversité, Lorient Agglomération et l'Université Bretagne Sud vous proposent de découvrir et d'échanger autour des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature ; des actions concrètes pour répondre à la double crise changement climatique et érosion de la biodiversité.

ANIMÉ PAR

Antoine Le Roux
Agence Bretonne
de la Biodiversité

INTERVENANTS

Olivier Priolet
Lorient Agglomération
Mounef Sedrati
Laboratoire Géo-Océan,
Université Bretagne Sud

GESTION DIFFÉRENCIÉE : COMMENT INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS VOS ESPACES VERTS ?

Ouvert à tous-tes / Pas de prérequis

La gestion différenciée des espaces verts offre de nombreux avantages pour les collectivités, les gestionnaires et les habitant-es : économie de ressources, travail créatif, végétalisation et amélioration du cadre de vie... C'est également un levier important pour favoriser la biodiversité, pour peu que l'on adapte les pratiques mises en œuvre. Échangeons à ce sujet durant cet atelier !

ANIMÉ PAR

Anne-Gaëlle Touminet
Agence Bretonne
de la Biodiversité

INTERVENANTS

Vincent Bouche
Commune de Saint-Lunaire
Benjamin Popineau
Proxalys Environnement

MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DANS UNE LOGIQUE DE PASSAGE À L'ACTION

Ouvert à tous-tes / Pas de prérequis

Que ce soit pour un Atlas de la biodiversité (inter) communal, un projet de trame écologique, ou encore un PLU(i), le diagnostic écologique est une étape clé d'un projet territorial. Il permet d'initier la démarche et de préparer, sur des bases solides et partagées, le passage à l'action. En 2024, un travail piloté par l'ABB et l'OFB a été mené, pour élaborer une méthodologie opérationnelle de diagnostic écologique, à destination des acteur-ices breton-nes. Cet atelier sera l'occasion de vous plonger, en avant-première, dans cette méthodologie, qui sera publiée en octobre. Un retour d'expérience d'une collectivité territoriale sera intégré à l'atelier pour poser un regard concret et critique sur la méthodologie proposée.

ANIMÉ PAR

Charlotte Bigard
Agence Bretonne
de la Biodiversité

INTERVENANTE

Nathalie Bernard-Griffith
Saint-Malo Agglomération

INTÉGRER LES RÉSULTATS D'UN ABC/ABI OU D'UN PROJET TVB DANS UN DOCUMENT D'URBANISME

CADRAGE (1/2)

Atelier réservé en priorité aux acteur-ices engagé-es dans ou accompagnant un ABC/ABI ou un projet TVB / Notions de base en urbanisme requises

L'intégration de la biodiversité et du fonctionnement écologique du territoire est obligatoire dans les documents d'urbanisme. Un projet territorial en faveur de la biodiversité, qu'il se traduise par un Atlas de la biodiversité communale, intercommunale (ABC/ABI) ou un projet Trame verte et bleue (TVB), constitue un outil pertinent pour élaborer ou réviser un document d'urbanisme. Concrètement, comment transposer leurs acquis dans les différentes pièces d'un PLU(i)? Quels outils du Code de l'urbanisme mobiliser ?

Conseil : Il est recommandé de suivre le module complémentaire portant sur la mise en pratique des outils, l'après-midi.

ANIMÉ PAR

Anne-Hélène Le Du
Agence Bretonne
de la Biodiversité
Jean-Baptiste Gobert
DDTM Finistère

ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI - DE 14H À 16H30

INTÉGRER LES RÉSULTATS D'UN ABC/ABI OU D'UN PROJET TVB DANS UN DOCUMENT D'URBANISME

CAS PRATIQUE (2/2)

Atelier réservé en priorité aux participant-es de l'atelier de cadrage du matin, ou aux acteur-ices engagé-es dans l'élaboration ou la révision d'un document d'urbanisme, en lien avec un projet d'ABC/ABI ou un projet TVB, et disposant de notions de base en urbanisme.

A partir du cadrage sur la transposition des acquis d'un ABC/ABI ou d'un projet TVB dans les documents d'urbanisme, il s'agit de mettre en pratique l'utilisation adaptée d'outils du Code de l'urbanisme directement dans les projets fournis par les participant-es.

△ Les participant-es sont invité-es à apporter des documents qui concernent leur territoire (état des lieux, données et enjeux de la biodiversité, cartographie du territoire) qui peuvent, le cas échéant, provenir d'un ABC/ABI, projet TVB en cours ou finalisé, ou d'un PLU(i) en vigueur ou en projet.

ANIMÉ PAR

Anne-Hélène Le Du
Agence Bretonne
de la Biodiversité
Jean-Baptiste Gobert
DDTM Finistère

ELABORER UN PLAN D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Atelier destiné en priorité à des élus, agents de collectivités locales ou membres d'autres structures prévoyant d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions territorial, par exemple dans le cadre d'un ABC ou d'une politique TVB.

Un plan d'actions vise à proposer un panel d'actions dessinant pour plusieurs années la dynamique d'un territoire en faveur de la biodiversité. Mêlant des enjeux d'animation et de concertation, une identification des attentes des parties prenantes, un lien aux dynamiques du territoire et une ambition d'opérationnalité, c'est un ensemble d'étapes complexes et prometteuses qui occasionnent des questionnements. Cet atelier a vocation à se pencher en profondeur sur le plan d'actions et ses étapes d'élaboration.

A partir de conseils méthodologiques relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'actions, les participant-es seront invités à se pencher sur un cas pratique d'un ABI en cours pour imaginer collectivement un mode opératoire et des solutions face à des problématiques rencontrées.

ANIMÉ PAR

Servane Bourgeault
&
Denis Robert
Office français
de la biodiversité

INTERVENANTS

Damien Gaspaillard & Nathan
Lenestour
Saint-Brieuc Armor
Agglomération

COMMENT ENCOURAGER UNE AGRICULTURE FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Ouvert à tous-tes / Pas de prérequis

L'agriculture occupe une place importante dans les territoires, et entretient des liens étroits avec la biodiversité. En effet, les pratiques agricoles ont des impacts sur la nature et les services écosystémiques fournis par la biodiversité sont indispensables pour des systèmes agricoles durables. L'objectif de cet atelier est d'identifier les différents leviers que peuvent actionner les collectivités pour encourager une agriculture qui contribue à maintenir voire à restaurer la biodiversité, au bénéfice des territoires et de leurs habitant-es.

ANIMÉ PAR

Anne-Gaëlle Touminet
Agence Bretonne
de la Biodiversité

INTERVENANTES

Véronique Vincent
Chambre Régionale
d'Agriculture de Bretagne
Claire Sallibartan
Groupement des Agriculteurs
Biologiques des Côtes d'Armor

LES CHOIX D'URBANISME ET AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA NATURE : UN LEVIER D'ACTION SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS ?

Ouvert à tous-tes / Pas de prérequis

Cet atelier présente un état des lieux des impacts bénéfiques de la nature pour le bien-être et la santé des populations, en particulier pour les plus fragiles et exposées aux inégalités sociales de santé. Nous identifierons les facteurs de dégradation de notre lien avec la nature avec une introduction au concept "One Health". Enfin, par le partage d'expériences et la réflexion collective, nous explorerons en quoi les choix d'urbanisme et d'aménagements sont un levier fort d'action sur les territoires.

ANIMÉ PAR

Thomas Bassoullet
CPIE Pays de Morlaix-Trégor
Benoît Le Barbier
CPIE Forêt de Brocéliande